

# PROPRIETE DU GF OLIPHANT

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Article 23-309 / COMMUNE DE SAINT-GERAND-DE-VAUX (03)

Vente d'une éclaircie de chênes  
 Les arbres inventoriés sont numérotés et marqués de traits rouges  
 Superficie de la coupe : 14,75 ha  
 Parcelle(s) : D 90  
 Certification PEFC N° : 10-21-3/2084



### DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	Total arbres	Volume sur écorce	Volume moyen
Chêne	6	9	13	13	20	7	9	6	2	1	86	117 m <sup>3</sup>	1,36 m <sup>3</sup>
Chêne sec	14	15	18	8	10	10					75	66 m <sup>3</sup>	0,88 m <sup>3</sup>
Chêne brogneux	1	3		1	1						6	5 m <sup>3</sup>	0,80 m <sup>3</sup>
											167	188 m <sup>3</sup>	1,13 m <sup>3</sup>

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.  
 Expert forestier : Claude COURVOISIER

### CONDITIONS D'EXPLOITATION :

**Les houppiers ne sont pas inclus dans la vente / exploitation par temps sec**

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 juin 2025  
 Distance moyenne de débardage : 200 mètres  
 Place de dépôt : sur la coupe

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

Contact : Côte LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Régime de T.V.A : assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 10 octobre 2020 – paragraphe 2.2.

